

République Française

Département des Alpes-de-Haute-Provence

COMMUNE DE MIRABEAU

**Extrait du Procès Verbal
des Délibérations du Conseil Municipal
du 19 septembre 2022**

L'an deux mille vingt-deux et le dix-neuf septembre à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la COMMUNE DE MIRABEAU était assemblé en session ordinaire au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Hugo DECROIX, Maire.

Etaient présents: Monsieur Hugo DECROIX, Madame Irène CAMACHO, Monsieur Albert NALIN, Monsieur Christian FLAMARION, Monsieur Noël BARATHON, Madame Karine DEBRAY, Madame Chantal BRUNI, Monsieur Alexis DANAUS, Monsieur André MEYER, Monsieur Alain FASSINO, Monsieur Jérôme MARTINEZ, Madame Cécile DUBAR, Madame Marie-Françoise DOMENGE

Absents: Monsieur Jérémy CHIAPELLO

Absents excusés:

Représentés :

D_020_2022

OBJET : Subventions aux associations 2022

Le Maire,

Présente aux membres du Conseil Municipal, la liste des montants des subventions à verser aux associations pour l'exercice 2022

ASSOCIATIONS	SUBVENTION ATTRIBUEE
OFFICE INTERCOMMUNAL DES SPORTS	1 142.27
VALORISATION DU PATRIMOINE	100
COMITE DES FETES	1 150
ECOLE DE MUSIQUE	300
G.D.A	50
COULEURS DE FEMMES	100
ASSOCIATION DON DU SANG	100
TOTAL	2 942.27 €

Où cet exposé et Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

APPROUVE le choix et les montants pour l'année 2022.

par vote:

pour: 13

contre: 0

Abstention: 0

Ainsi fait et délibéré les jours, mois, an que dessus

Pour extrait conforme

Le Maire,
Hugo DECROIX

